

**Projet de territoire Seudre  
Atelier CLE élargie  
Mardi 29 janvier 2019 à Cozes**

-----  
**Observations des garants CNDP**  
-----

- . **Durée de la réunion** : Ouverture à 13h30. - fin de la réunion : 17h30 - **durée : 4h00**
- . **34 inscrits, 30 présents** - répartis autour de 6 tables – 4 animateurs – 2 garants CNDP.

*Les personnes présentes relèvent du groupe des représentants participants à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Seudre qui constitue également le Comité de pilotage pour le Projet de Territoire.*

*. 4 animateurs issus à la fois des porteurs de projets (SMASS et SYRES17) ainsi que des prestataires animent la réunion.*

*. Les 2 garants du débat public (CNDP), y participent également.*

**. Objectif :**

- Informer et associer la CLE élargie au processus de co-construction en cours, sur la base de travaux déjà réalisés.
- Mettre en place une démarche identique à celle de l'Atelier participatif du 6 novembre à Saujon en s'appuyant sur des lignes directrices identifiées qui seront ensuite soumise à la CLE élargie lors d'une prochaine réunion spécifique.
- Produire collectivement une liste de problématiques liées à l'eau sur le territoire du bassin de la Seudre.
- Faire le point sur le diagnostic.

**. Comment ?**

- Méthode « Cabaret » (travaux collectif par groupe puis synthèse commune),
- Produire « une liste de problèmes liés à la quantité/qualité d'eau dans les territoires du bassin de la Seudre » identifiées par les participants.
- Mettre en place une réflexion, une production individuelle, spécifique à chacun des participants.
- Enchaîner sur un travail de groupe qui débouchera sur une restitution collective.

**. Avec qui ?**

- Représentants des différents collèges de la CLE élargie du bassin de la Seudre.

**. Animation** : SMASS (Claire Blondel chargée de projet et J.P.David Dir.), IFREE (Marie Eraud, appui organisation-animation), SYRES 17 (Fabien Poussin Directeur, Clément Béracochéa chargé de projet), cabinet SCE (Yann Le Bihen, appui technique).

**I – PHASE 1 :**

**. Ouverture réunion** : par le Président de la CLE Seudre (Pascal Ferchaud), qui ne participe pas à l'atelier, et la Présidente du SYRES (Françoise de Roffignac) également présente au titre du SMIDDEST.

**. Mode d'animation** : Format « cabaret » : répartition des présents autour de 6 tables intégrant les 4 collèges de la CLE : acteurs agricoles non membres de la CLE (I), représentants des collectivités territoriales (II), usagers, propriétaires fonciers et associations (III) et représentants de l'État et des établissements publics (IV) sous le pilotage de 4 animateurs.

**. La présentation de l'Atelier** : A l'instar de l'Atelier du 6 novembre 2018 à Saujon sont présentés sous forme de diaporama les éléments de connaissance dans la situation actuelle du « territoire Seudre », commentés par les porteurs de projet et des animateurs de la réunion référents techniques susceptibles de répondre aux questions des participants.

- Sont présentés successivement : les objectifs de l'atelier, ses justifications dans le processus en cours d'élaboration du projet de territoire Seudre, ainsi que les phases de son déroulement.

- Rappel de l'objectif de la séance : produire une liste hiérarchisée des problématiques liées à l'eau sur le territoire du projet .

**. Observations des garants** : Le nombre de participants (30 / 34 inscrits) est comparable à celui du précédent Atelier. La différence réside dans la préinscription à partir de la liste des représentants identifiés au titre de la CLE « élargie ». La représentation des différents collèges nous apparaît cependant assez équilibrée (voir compte rendu du SMASS/SYRES).

*Le contexte de la réunion (salle spacieuse et lumineuse, grand écran lisible de loin) nous apparaît adapté.*

*Le dossier présente sous forme de diaporama les principaux éléments du dossier (état des lieux et diagnostic technique provisoire). Il nous apparaît synthétique, clair, suffisamment détaillé et compréhensible. Les commentaires complémentaires apportées par les animateurs sont pertinents.*

*Les réponses apportées aux questions des participants nous apparaissent également simples claires et complètes.*

## **II – PHASE 2 : Déroulement des travaux de la journée :**

Les participants se répartissent par groupe de 5/6 sur chacune des tables affectées d'une couleur spécifique pour bien les identifier ainsi que leurs propositions finales au sein des différents groupes.

Comme pour le précédent atelier du 6 novembre les objectifs et directives pour les différentes phases de travail sont clairement précisées. Chaque groupe doit :

1 – Identifier des problématiques ( progressivement formalisées tout au long de ces 3 phases d'une quarantaine de minutes chacune).

2 – Organiser des problématiques identifiées (regroupement des idées par grandes questions ou thèmes).

3 – Restituer collectivement (présenter et commenter à l'ensemble du groupe pour les formaliser en commun en fin de séance les résultats de leurs questionnements).

**Observations des garants :** *les réflexions et travaux de chaque groupe se déroulent dans une ambiance calme et studieuse ou chacun apparaît soucieux d'argumenter ses idées et interrogations au sein du groupe.*

*Globalement les idées ou questionnements produits sont assez différents et couvrent un large spectre (Cf. Compte-rendu du SMASS/SYRES 17 téléchargeable sur cette page : <http://www.sageseudre.fr/documentation-projet>), même si certains questionnements de différentes tables peuvent finalement être regroupés sous des thèmes communs.*

## **III- PHASE 3 : Synthèse / Bilan / Clôture :**

La synthèse consiste en l'affichage en commun des questions/idées de chaque groupe, commentées tour à tour par un représentants désignés, autorisant des questions du groupe et dont les réponses sont complétées, si nécessaire, par les animateurs. (voir compte-rendu exhaustif de la réunion effectué par le SMASS/SYRES/IFREE).

Bilan :

- 36 problématiques identifiées,
- 84 idées avancées,
- 19 points particuliers relatifs aux problématiques posées.

Une production foisonnante au total.

**Conclusion / clôture :** L'Atelier se termine vers 17h45, après une durée totale de 4 h 00 environ, à un rythme assez soutenu.

*Observations des garants :*

*Gilles Faure remercie les participants pour la qualité des travaux, observations, avis et propositions avancés soulignant l'intérêt de ce type d'exercice dans les territoires, portant sur des sujets complexes et à forts enjeux. Ainsi ils pourront servir de base aux travaux prévus au sein de la CLE dans le cadre de la poursuite du processus de co-construction.*

*A l'issue de cet atelier n° 2 les garants peuvent dresser un bref bilan de cette séquence de réflexion collective :*

- *présentation claire et explicite de l'état des lieux et du diagnostic technique provisoire,*
- *acquisition d'une culture du débat (pas ou peu de remise en cause de l'état des lieux),*
- *respect mutuel entre participants qui argumentent leurs propos,*
- *niveau culturel élevé en matière d'agronomie et d'agriculture,*
- *constat que les agriculteurs (présents) sont déjà engagés dans une phase de transition en matière de modèle(s) agricole(s).*
- *que les évolutions à venir sont une question de temps et de retours d'expérience(s) (en considérant plusieurs cycles culturels annuels).*

*Les garants préconisent de poursuivre ces travaux territorialisés afin d'assurer la meilleure transition possible vers des pratiques et dispositifs adaptés.*

*Les garants CNDP, Gilles Faure et Michel Périgord*